



**Bonne reprise à toutes et tous
et à très bientôt dans l'action !**



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°74

Sommaire : Actions Blanquer, Manif nationale, Direction, AESH, Audiences, Mouvement, Hors classe, Temps partiel, stages MIN, Ineat/exeat, défiscalisation, retraites



On ne marche pas ! On défile !

Grève le 9 mai avec l'ensemble des fonctionnaires et manifestation nationale le 18 mai, les enseignantes et les enseignants des écoles vont une nouvelle fois se mobiliser pour revendiquer l'abandon des projets de loi « école de la confiance » et de « transformation de la Fonction publique ».

Les enseignantes et les enseignants des écoles, très engagés dans la grève interprofessionnelle du 19 mars, y exprimaient leur volonté de voir aboutir un autre projet pour l'école que celui proposé par le ministre de l'Éducation nationale, un projet synonyme de réussite pour tous les élèves.

Ils ont enfoncé le clou les 30 mars et 4 avril et c'est maintenant les 9 et 18 mai prochains qu'ils auront l'occasion de redire leur attachement au service public et leur refus de la loi Blanquer.

En effet, les syndicats de la Fonction publique **appellent ensemble** tous les fonctionnaires à cesser le travail et à manifester partout en France le 9 mai prochain pour refuser le projet de loi de « transformation de la Fonction publique ». Un texte qui fait écho par certaines dispositions à celui pour l'école.

[Lire la suite ici](#)



Le SNUipp-FSU et la FSU appellent à une manifestation nationale à Paris samedi 18 mai 2019

rassemblant largement enseignant-es, parents, élu-es, citoyen-nes pour défendre l'école de la république et la fonction publique.

Dans le prolongement des actions qui ont cours depuis plusieurs semaines contre le projet de loi Blanquer et contre le projet de loi Dussopt dit de "transformation de la fonction publique", montons tous à Paris pour nous faire entendre d'un ministre et d'un pouvoir exécutif qui veulent passer en force.

Une manifestation nationale a un enjeu symbolique fort et devra être d'une ampleur déterminante pour faire reculer le ministre et l'obliger à abandonner son projet de loi.

La participation de l'ensemble des départements, avec un maximum d'enseignant-es, de parents, d'élu-es et de citoyen-nes doit donc être la plus massive possible.



Si vous comptez participer à la manifestation du samedi 18 mai 2019 à Paris et souhaitez réserver une place dans le **transport collectif (train ou avion) organisé par le SNUipp-FSU 06**, contactez nous snu06@snuipp.fr



Afin de financer le déplacement à Paris le SNUipp-FSU lance une cagnotte solidaire. Vous pouvez souscrire à la hauteur du possible pour vous.

La Cagnotte est **ici**



Dernier jour pour s'inscrire aux Etats Généraux de la Direction d'Ecole (Acte II) !

Après le succès de l'édition 2018 des Etats Généraux départementaux de la direction, le SNUipp-FSU propose aux directeurs et directrices des Alpes-Maritimes de poursuivre les travaux engagés. L'acte II, en présence de Frédéric Grimaud, chercheur associé au chantier métier du SNUipp-FSU sur la direction d'école, est programmé le jeudi 23 mai au lycée Maulnier à Nice Ouest.

La participation à un stage syndical est de droit mais nécessite de solliciter l'IEN par écrit un mois avant la réunion. C'est donc aujourd'hui 23 avril le dernier délai pour s'inscrire. Fiche d'inscription et modèle de lettre à envoyer à l'IEN sont mises à disposition en suivant le lien suivant.

Programme complet et modalités d'inscription **ICI**

L'actualité concernant la direction d'école est particulièrement riche dans la période marquée par les mobilisations contre la loi Blanquer et en particulier contre la création des EPLSF qui menacent les directions et le fonctionnement actuel de l'école.

De premières avancées sont à mettre à l'actif des mobilisations initiées par le SNUipp-FSU qui a été reçu au ministère le 15 avril :

EPSFL, ça bouge ! **LIRE ICI**

Enfin, suite au courrier envoyé par le SNUipp-FSU 06 (**lire ici**), l'IA accepte la demande de réunion d'un groupe de travail consacré à la direction d'école, programmé le 30 avril.

Compte rendu à suivre à l'issue.



Les adresses du ministre à la profession et aux directions d'école en particulier pour désamorcer la mobilisation ont occasionné une réponse argumentée du SNUipp-FSU pour déconstruire les "bobards" (sic) ministériels :

Monsieur le ministre, vos lettres méritent réponse

Avant la grève du 9 mai et la manifestation nationale du 18 mai,

le SNUipp-FSU met à disposition des écoles du matériel d'informations pour organiser une nuit des écoles, **vendredi 26 avril** : des initiatives sont prises à Vallauris, Mouans Sartoux, Grasse. Continuez !!

Tenez nous au courant de vos initiatives !

Nuit des écoles dans les Alpes-Maritimes le Vendredi 26 avril

Si ce n'est déjà fait, le SNUipp-FSU vous invite à envoyer une carte postale numérique au ministre pour dénoncer le projet de loi sur l'école de la confiance et exiger un autre projet pour l'école :

Projet de loi pour l'école de la confiance : nous ne marchons pas !



AESH : mobilisations à poursuivre !

C'est un fait, le projet de loi pour l'école de la confiance n'apportera en l'état aucune amélioration à la situation précaire des personnels accompagnants et accompagnantes des élèves en situation de handicap.

« La généralisation des CDD de trois ans à la prochaine rentrée ne constituera qu'une bien maigre avancée obtenue à bouts de bras par la mobilisation de ces personnels en mal de reconnaissance alors que les 6 années pour pouvoir obtenir un CDI persistent »,

dénonce un communiqué intersyndical qui pointe que ces « contrats restent toujours aussi précaires avec de très faibles salaires, des conditions de travail dégradées, des temps incomplets imposés et une absence de reconnaissance professionnelle ».

Aussi, l'ensemble de ces organisations syndicales appellent les AESH à de nouvelles mobilisations le 9 puis le 15 mai à l'occasion du vote de la loi au sénat.

[Le communiqué ici](#)



Deux audiences importantes à venir pour le SNUipp-FSU

Le 25 avril avec le nouveau Recteur

Le 26 avril avec l'Inspecteur d'Académie



Encore un dysfonctionnement ! Le Ministère se fout du monde !

Les accusés de réception du mouvement devaient arriver dans les boîtes Iprof le 19/04...mais n'y sont pas arrivés !

- ▶ **Encore un dysfonctionnement du logiciel : une partie du module qui permet de les éditer n'a pas encore été livrée et ne le sera pas avant les 23 et 25 avril.**
- ▶ **DONC pas d'accusé de réception d'ici là... et plus tardivement encore car les services de l'IA doivent aussi procéder à des vérifications avant l'envoi aux collègues**
- ▶ **Chaque collègue a du recevoir dans ses boîtes mails professionnelle et personnelle un mail de l'IA indiquant ce retard.**
- ▶ **Dans cette période qui s'annonce à nouveau difficile vous pourrez compter sur l'engagement maximal des élu-es du SNUipp-FSU à vos côtés.**
- ▶ **Le délai de renvoi des accusés prévu initialement le 26/04 est bien sûr lui aussi reporté à une date non fixée à ce jour.**
- ▶ **Les groupes de travail devant vérifier les barèmes et accusés de réception sont aussi décalés... A suivre pour les dates.**

Les élu-es du SNUipp-FSU vous tiendront au courant et restent vigilants sur la suite des opérations.

Continuez à nous adresser, si ce n'est déjà fait, la fiche de suivi syndical

[Lire la suite](#)

Dans le cadre des discussions préalables à la publication de la note de service "hors classe", Le SNUipp-FSU a obtenu :

- que **la situation des personnels en fin de carrière fasse l'objet d'une attention particulière** (situation des ex instits partant prochainement à la retraite) ;
- que **les critères de départage soient décidés en CAPD.**

Cela pourrait permettre que l'AGS soit le premier critère de départage à barème égal.

Nous continuons à revendiquer la prise en compte de l'ags totale comme premier élément de barème.

AVIS des IEN seront formulés via l'application i-Prof, du 8 au 26 avril 2019. Vous pourrez alors consulter cet avis sur I-PROF à ces dates.

Fiche syndicale de suivi et notre dossier [ici](#)



TEMPS PARTIEL / Entretiens

Les 1ers entretiens "temps partiel sur autorisation" auront lieu ce jour Ou **MERCREDI 24 AVRIL 2019**

Sont concerné-es les collègues qui n'ont pas participé au mouvement et pour lesquels il s'agit :

- de 1ères demandes de temps partiel sur autorisation ;
- ET pour les demandes de droit qui ont basculé dans l'année en demande sur autorisation - aux 3 ans de l'enfant -)

Lire la suite, les conseils du SNUipp-FSU [ici](#)

D'autres entretiens seront organisés pour les collègues (1ère demande ou renouvellement de temps partiel) ayant participé au mouvement (et ce donc, une fois les résultats connus)



STAGES MIN

Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (MFIN) 2019-2020

LE BO est paru; en attente de la circulaire de l'IA 06

Pour rappel, les modules de formation d'initiative nationale sont ouverts à l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation pour approfondir leurs compétences, donc les enseignants spécialisés, les enseignants non spécialisés, les PsyEN EDA et EDO, les AESH et autres personnels des établissements scolaires (voir le public concerné dans le descriptif du stage).

Pour rappel aussi, les collègues sortant de CAPPEI, ont de droit accès aux MIN dans la limite de deux modules pour un total de 50 heures par an sous réserve d'exercer sur un poste spécialisé et d'un total de 100 heures pendant les 5 ans qui suivent l'obtention du CAPPEI.

Attention aux délais. Cette année les CAPD doivent se tenir à partir de maintenant et avant le 20 mai.

Le SNUipp-FSU 06 s'est adressé à l'IA dans ce sens pour l'alerter sur les délais.

139 stages sont programmés pour l'an prochain

[Lire la suite](#)



INEAT / EXEAT 2019 : Attention, derniers jours

Demandes à faire avant le 26 avril 2019 dernier délai
Copies au SNUipp-FSU pour suivi

Tout est ICI



Heures supplémentaires défiscalisation et réduction de cotisation

Suite aux annonces du président de la République, le parlement a adopté la loi n°2018-1213 du 24 décembre 2018 portant mesures d'urgence économique et sociale.

Dans ce nouveau cadre, les enseignants sont concernés, le décret est paru le 25 février 2019.

Texte : Décret n°2019-133 du 25 février 2019

Lire ICI



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice - Tél :
04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos